

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***23155815***DÉPOSÉ AU GREFFE LE
27 NOV. 2023TRIBUNAL DE COMMERCE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAIN° d'entreprise : **0473 660 007**

Nom

(en entier) : **AGENT DE BANQUE ET D'ASSURANCES WALLONIE
PICARDE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société en Commandite**Adresse complète du siège : **Rue Royale, 105-107-109 à 7500 Tournai****Objet de l'acte : Démission d'un administrateur / démission en tant qu'associé B**

Extrait du PV d'assemblée générale extraordinaire du 24 août 2023:

" 2. Démission de Monsieur Emmanuel LE FEVRE en qualité de gérant

(...)

L'assemblée prend note de la démission de Monsieur Emmanuel LE FEVRE de son poste de gérant et accepte que sa démission prenne effet au 31 août 2023.

(...)

3. Retrait de Monsieur Emmanuel LE FEVRE en qualité d'associé B

Monsieur Emmanuel LE FEVRE a également notifié au secrétariat de l'assemblée générale son retrait en tant qu'associé B de la société. (...)

Monsieur LE FEVRE souhaite que son retrait prenne effet au 31 août 2023, ce par dérogation aux statuts de la société, qui prévoient l'obligation de respecter un délai de préavis de 6 mois.

L'assemblée accepte son retrait en tant qu'associé B au 31 août 2023.

(..)

Fait à Tournai, le 10 novembre 2023

Geoffrey MIATTON
Directeur-gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/12/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).